



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-29902>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-29902**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-19084

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de l'Isère

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22380001200013

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'accessibilité PMR, création de pontons handi-pêche et de mares pédagogiques aux étangs de la Serre 38510 COURTENAY

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111291

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché :
Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
Acquis en 2017 par le Département de l'Isère, les étangs de la Serre, font partie de l'Espace Naturel Sensible de la Save. Le plan de gestion 2024-2028 a analysé les enjeux d'accueil du public et le site des étangs de Serre est sorti en priorité n°1 pour l'accueil du public à mobilité réduite mais également pour le public familial et les scolaires. Ainsi, l'accueil du public sur le site des étangs de la Serre est un des principaux objectifs opérationnels du plan de gestion en cours.

Critères d'attribution : 2-Pertinence de la méthodologie de travail sur site : 20% Pertinence du matériel utilisé pour la réalisation de la prestation : 10% Pertinence des moyens humains dédiés à la réalisation des prestations : 10% Prix des prestations : 60%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 19/03/2025 à 12h00, lire 24/03 /2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/03/2025